

## **Chapitre 1 : Éthique et déontologie**

L'éthique est la branche de la philosophie qui étudie les principes du bien et du mal et cherche à définir les valeurs qui doivent guider nos actions. Il aborde des questions morales générales, telles que la justice et le respect d'autrui. L'éthique, quant à elle, concerne les règles et obligations spécifiques associées à une profession ou un domaine. Il définit les comportements attendus d'un professionnel, comme dans les professions de la santé ou du droit. Ainsi l'éthique est plus théorique, tandis que le comportement professionnel est pratique et lié aux codes de conduite professionnels..

### **1-Différence entre éthique et la déontologie en génie civil**

En génie civil, l'éthique et la déontologie sont deux concepts liés mais distincts.

- L'éthique fait référence aux principes moraux généraux qui guident le comportement des ingénieurs civils dans leur travail. Elle concerne la réflexion sur ce qui est juste ou injuste, le bien-être de la société, la sécurité publique, et l'impact environnemental. Par exemple, un ingénieur civil pourrait se poser la question de savoir si un projet devrait être poursuivi s'il présente un risque pour la sécurité ou l'environnement, même si cela implique des coûts supplémentaires.
- La déontologie, quant à elle, désigne un ensemble de règles et de devoirs spécifiques à la profession, souvent codifiés dans un code de conduite ou un règlement. Elle définit les obligations précises des ingénieurs civils, comme respecter les normes de sécurité, éviter les conflits d'intérêts, ou fournir des informations honnêtes et complètes aux clients. Par exemple, un ingénieur doit suivre les normes de construction et déclarer tout conflit d'intérêts dans ses projets.

En résumé :

- L'éthique concerne les principes moraux globaux et les dilemmes dans les décisions professionnelles.
- La déontologie est un ensemble de règles pratiques et spécifiques à la profession.

## **2- Éthique**

L'éthique en génie civil fait référence aux principes éthiques qui guident les ingénieurs dans la prise de décisions liées à la conception, à la construction et à l'entretien des infrastructures. Ils impliquent le respect de la sécurité, de l'environnement, des lois et des besoins des communautés, tout en étant transparent et responsable dans la conduite professionnelle.

- **Exemples d'éthique en génie civil :**

**Sécurité publique** : lors de la construction d'un bâtiment ou d'un pont, un ingénieur civil a l'obligation éthique de s'assurer que la structure est conçue pour résister à des dangers potentiels, tels que des tremblements de terre ou des intempéries. Si un ingénieur découvre un défaut de conception qui pourrait compromettre la sécurité, il doit agir pour corriger le problème, même si cela implique des coûts supplémentaires.

**Impact environnemental** : lors de la planification d'un projet, un ingénieur civil doit tenir compte des impacts environnementaux, tels que la gestion des eaux pluviales, la pollution de l'air ou la conservation de la biodiversité. Par exemple, si un projet de construction risque de détruire un habitat naturel rare, l'éthique professionnelle exige que des alternatives moins nocives soient recherchées ou que des mesures de compensation soient mises en place.

**Transparence et honnêteté** : L'ingénieur civil a également la responsabilité éthique d'être transparent avec ses clients, ses collègues et les autorités, et de fournir des informations précises sur les coûts, les délais et les risques du projet. S'il rencontre des problèmes techniques ou financiers au cours du projet, il doit en informer les parties prenantes sans dissimulation.

En bref, l'éthique en génie civil guide les ingénieurs à adopter des pratiques qui garantissent la sécurité, respectent l'environnement et répondent aux besoins des personnes, tout en maintenant l'honnêteté et la responsabilité dans leurs actions.

## **3- Déontologie**

En génie civil, l'éthique et la déontologie sont deux concepts liés mais distincts.

L'éthique fait référence aux principes moraux généraux qui guident le comportement des ingénieurs civils dans leur travail. Elle concerne la réflexion sur ce qui est juste ou injuste, le bien-être de la société, la sécurité publique, et l'impact environnemental.

Par exemple, un ingénieur civil pourrait se poser la question de savoir si un projet devrait être poursuivi s'il présente un risque pour la sécurité ou l'environnement, même si cela implique des coûts supplémentaires.

La déontologie, quant à elle, désigne un ensemble de règles et de devoirs spécifiques à la profession, souvent codifiés dans un code de conduite ou un règlement. Elle définit les obligations précises des ingénieurs civils, comme respecter les normes de sécurité, éviter les conflits d'intérêts, ou fournir des informations honnêtes et complètes aux clients. Par exemple, un ingénieur doit suivre les normes de construction et déclarer tout conflit d'intérêts dans ses projets.

En résumé :

L'éthique concerne les principes moraux globaux et les dilemmes dans les décisions professionnelles.

La déontologie est un ensemble de règles pratiques et spécifiques à la profession.